

Règlement particulier du 7^{ème} Tournoi jeunes et vétérans du Pays de Buch.

Le 10 et 11 Juin 2023

Autorisation fédérale : 2203790

ARTICLE 1 :

Le tournoi se déroulera selon les règles de la FFBad.

Toute inscription à cette compétition entraîne l'entière acceptation du présent règlement.

Le tournoi est ouvert aux joueurs et joueuses licenciés à la FFBad, les vétérans des catégories V1 à V9 et en règle avec celle-ci.

Le tournoi est ouvert aux joueurs classés NC, P, D, R et N3.

ARTICLE 2 :

Dans l'intérêt du tournoi, et en accord avec le Juge-Arbitre, le comité d'organisation se réserve le droit de modifier tout ou partie du présent règlement.

Le Juge-Arbitre du tournoi sera Raphaël SCHMITT.

ARTICLE 3 : RECLAMATIONS :

Seul le représentant d'un club est autorisé à déposer une réclamation auprès du Juge-Arbitre. Toute réclamation faite par une autre personne sera jugée irrecevable.

ARTICLE 4 : HORAIRES :

Le tableau mixte vétéran, le simple homme vétéran et les simples hommes jeunes se joueront le samedi. Les doubles hommes et double dame se joueront le dimanche avec les simples dames jeunes.

L'horaire de chaque match est affiché dans la salle. Les matchs peuvent être appelés avec 60 minutes d'avance sur l'horaire annoncé. Les joueurs doivent donc se trouver dans la salle donc au moins 60 minutes avant l'horaire de leur match. Ils seront tenus au courant de l'avancement ou du retard de la compétition.

A compter de l'appel de leur match, les joueurs ont 3 minutes pour commencer le match.

Tout joueur désirant s'absenter de la salle devra le signaler au juge-arbitre. En cas d'absence, au bout du troisième appel le joueur ou la paire sera déclaré WO.

ARTICLE 5 : VOLANTS :

Les volants du tournoi sont à la charge des joueurs.

En cas de litige entre les joueurs, le volant homologué pour ce tournoi est : Babolat 3

Des volants homologués seront en vente au Stand « Génération Bad » ou à la buvette de la compétition.

ARTICLE 6 : TABLEAUX :

Les tableaux seront faits en fonctions des classements et non en fonction des catégories d'âge pour les vétérans.

Les tableaux jeunes seront faits par catégories d'âges avec une autorisation d'un sur classement.

Pour chaque tableau et chaque catégorie (NC, P, D, R et N 3), les rencontres se dérouleront par poule (de 3, 4, 5 ou 6 joueurs).

Tous les matchs se dérouleront en 2 sets gagnants de 21 points conformément aux règles de scoring.

Le comité d'organisation, en accord avec le Juge-Arbitre, se réserve le droit de regrouper certaines catégories, si le nombre d'inscrits était insuffisant. Dans ce cas, les joueurs concernés par ce regroupement seront avertis par voie électronique.

ARTICLE 7 : INSCRIPTIONS :

Les droits d'inscription pour les vétérans, les droits d'inscriptions sont de 15€ (dont 2€ de taxe fédérale) pour un tableau et de 19€ (dont 2€ de taxe fédérale) pour deux tableaux.

Seules les inscriptions reçus avec le règlement seront prises en compte.

La date limite d'inscription est fixée au 29 Mai 2023. Le tirage au sort sera effectué le vendredi 02 Juin 2023. Le CCPH pris en compte sera à la date du 01 Juin 2023.

ARTICLE 8 : ARBITRAGE :

Les matches de poules se font en auto-arbitrage sauf sur demande expresse de l'un des joueurs auprès de la table de marque.

Aucun « let » ne sera accordé au service et en jeu dans le cas où le volant toucherait un élément de la structure de la salle Etienne TURPIN.

ARTICLE 9 : RECOMPENSES :

Aucune récompense ne sera remise avant la fin de la compétition du samedi soir et du dimanche soir.

Ce règlement sera affiché dans la salle les jours de compétition et il sera disponible à la table de marque.

L'ALT badminton ne pourra être tenu responsable en cas de détérioration, de perte ou de vol de vos affaires personnelles.

Le comité d'organisation